



ROËZÉ SUR SARTHE



Mairie de Roëzé-sur-Sarthe / Bénévole en bibliothèque publique

Charte de coopération

Préambule

- La bibliothèque constitue un service municipal de lecture publique, chargé d'assurer l'accès pour tous à la culture et aux loisirs, de contribuer à l'information, l'éducation et la formation tout au long de la vie.
- En tant que service public, la bibliothèque municipale de Roëzé-sur-Sarthe respecte les principes d'égalité d'accès, de neutralité, de continuité de service et d'adaptabilité aux évolutions de la société et de ses besoins.
- Ce service est placé sous la responsabilité fonctionnelle d'un salarié et sous l'autorité du Maire. Le Maire fixe des orientations pour la bibliothèque que l'équipe met en œuvre. La responsable coordonne et organise les activités de l'équipe. Elle est l'interlocutrice privilégiée de la collectivité et des partenaires de la bibliothèque. Les bénévoles sont garants du bon fonctionnement et de l'animation de la bibliothèque sans aucune contrepartie financière et avec pour objectif de proposer un service de qualité à la population.

Cette charte concerne :

- La commune de Roëzé-sur-Sarthe représentée par Le Maire, Catherine Taureau.
- Les personnes bénévoles au sein de la bibliothèque municipale de Roëzé-sur-Sarthe.
- La responsable de la bibliothèque aura pour charge de veiller à son application.
- Le but de cette présente charte est de formaliser la collaboration agents / bénévoles de la bibliothèque, de définir le rôle et la place de chacun et d'engager la collectivité de tutelle dans un processus de reconnaissance des services rendus.
- La présente charte pourra être dénoncée à la demande de l'une des deux parties.

Il a été convenu ce qui suit :

- L'ensemble de l'équipe de la bibliothèque est sous la responsabilité de l'agent responsable de la bibliothèque (responsabilité fonctionnelle).
- Le travail de cette équipe « mixte » s'inscrit dans une logique de concertation. Les personnes bénévoles sont ainsi invitées à être force de proposition auprès de la responsable de la bibliothèque.

L'activité de la personne bénévole

Le bénévole peut exercer une ou plusieurs des missions suivantes :

- Accueil et renseignements aux usagers au moment des heures d'ouverture de la bibliothèque en présence d'au moins un agent ou de l'élue référente de la bibliothèque.
- Tâches liées au prêt des documents dans le respect de la confidentialité des données et des informations relatives aux usagers (inscriptions, prêts, retours, rappels...)
- Participation aux acquisitions des documents avec la responsable de la bibliothèque
- Participation au circuit du document : traitement physique (équipement, réparations) et traitement intellectuel (indexation, catalogage)
- Remise en rayonnage
- Participation à l'animation et à la promotion de la bibliothèque
- Participation aux partenariats locaux (accueil de classes, du Foyer de vie Maurice Dachary...) et professionnels (réunions entre bibliothécaires, réunions avec Sarthe Lecture, renouvellement de documents...) avec la responsable de la bibliothèque

Toutes ces activités relèvent de la responsabilité et de l'autorité de la responsable de la bibliothèque municipale de Roëzé-sur-Sarthe.



ROËZÉ SUR SARTHE



Mairie de Roëzé-sur-Sarthe / Bénévole en bibliothèque publique

Charte de coopération

Le bibliothécaire bénévole s'engage à :

- collaborer avec les agents affectés à la bibliothèque dans un esprit d'aide aux services des usagers actuels, potentiels et futurs de la bibliothèque. Il accepte d'être encadré par la responsable de la structure
- offrir son engagement sans contrepartie de rémunération
- assurer avec sérieux, discrétion (respect du droit de réserve) l'activité choisie
- respecter les horaires d'ouverture
- respecter le règlement intérieur de la bibliothèque
- respecter tous les usagers sans discrimination ni censure

La Mairie de Roëzé-sur-Sarthe s'engage à :

- accueillir et informer le bénévole du fonctionnement de la bibliothèque et de ses objectifs
- lui confier une activité correspondant à ses motivations et à ses compétences
- assurer et favoriser sa formation (par la responsable de la bibliothèque)
- mettre à disposition un véhicule de service pour les déplacements liés aux activités de la bibliothèque (avec un ordre de mission)
- souscrire à un contrat d'assurance pour tous les bénévoles dans le cadre de leur action volontaire à la bibliothèque
- offrir des conditions de travail correctes tant en matière de moyens que de sécurité
- assurer la gratuité des prêts d'ouvrages comme pour tous les usagers

Durée de l'engagement

L'engagement des bénévoles est annuel. Un bilan sera fait chaque année afin de réajuster l'engagement du bénévole suivant les besoins de la bibliothèque et en tenant compte de ses préférences et compétences. À cette occasion, cette charte pourra être modifiée et sera signée par Madame le Maire et la personne bénévole.



ROËZÉ sur SARTHE



Mairie de Roëzé-sur-Sarthe / Bénévole en bibliothèque publique

Charte de coopération

Charte de coopération

Annexe spécifique, année 2024

Entre la Mairie de Roëzé-sur-Sarthe représentée par Madame le Maire, Catherine Taureau,

et

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

N° de téléphone.....Adresse mail.....

Jours de présence (cocher les cases correspondantes) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Non défini
Matin							
Après-midi							

Missions souhaitées (suivant les besoins) :

	OUI	NON
Accueil et renseignements aux usagers au moment des heures d'ouverture de la bibliothèque en présence d'au moins un agent ou de l'élue référente de la bibliothèque		
Tâches liées au prêt des documents dans le respect de la confidentialité des données et informations relatives aux usagers (inscriptions, prêts, retours, rappels...) Participation aux acquisitions des documents avec la responsable de la bibliothèque		
Participation aux acquisitions des documents avec la responsable de la bibliothèque		
Participation au circuit du document : traitement physique (équipement, réparations)		
Participation au circuit du document : traitement intellectuel (indexation, catalogage)		
Remise en rayonnage		
Participation à l'animation et à la promotion de la bibliothèque		
Participation aux partenariats locaux avec la responsable de la bibliothèque (accueil de classes, du Foyer de vie Maurice Dachary...)		
Participation aux partenariats professionnels avec la responsable de la bibliothèque (réunions entre bibliothécaires, réunions avec Sarthe Lecture, renouvellement de documents...)		



ROËZÉ SUR SARTHE



Mairie de Roëzé-sur-Sarthe / Bénévole en bibliothèque publique

Charte de coopération

Le bénévole s'engage à respecter les modalités énoncées ainsi qu'à effectuer les missions qui lui sont attribuées. La présente annexe sera révisée dans 1 an, afin de refaire le point sur l'engagement de la personne bénévole susnommée.

Fait à Roëzé-sur-Sarthe

le.....

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le bénévole en bibliothèque
(Nom, prénom)

Madame le Maire
Catherine Taureau